



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

toxicomanie

Question écrite n° 18828

Texte de la question

M. Renaud Muselier demande à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité de lui préciser la répartition du financement du dispositif de lutte contre la toxicomanie entre l'Etat et les organismes de sécurité sociale.

Données clés

Auteur : [M. Renaud Muselier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18828

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 7 septembre 1998, page 4872